



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la Sécurité et de la Communication
Affaire suivie par : Sophie BEAUSSART
Tél : 03 21 13 47 23
Mal : sophie.beaussart@pas-de-calais.gouv.fr

Sous-Préfecture de Lens

Lens, le 19 février 2024

La sous-préfète de Lens

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'arrondissement de Lens
Messieurs les Présidents de la CALL et de la CAHC

OBJET : Réglementation relative à la vente, la détention et la consommation de protoxyde d'azote dans l'arrondissement de Lens.

PJ : Arrêté préfectoral n° 23/2024

Le protoxyde d'azote ou gaz hilarant est aujourd'hui consommé dans un cadre festif et social ou même en solitaire par des personnes de plus en plus nombreuses qui sous-estiment souvent les dangers pour leur santé. En effet, la consommation de ce produit présente des risques comme l'asphyxie, la perte de connaissance, des brûlures mais aussi, en cas d'usage répété ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques et cardiaques et des risques élevés de dépendance.

Détourné de son usage médical ou culinaire, ce gaz appelé couramment « proto » est également prisé pour ses effets euphorisants lorsqu'il est inhalé, le plus souvent via des ballons de baudruche gonflés par des capsules ou des bonbonnes. Son usage est devenu très fréquent et, de plus en plus, nous retrouvons ces déchets sur les parkings, parfois même à proximité des écoles.

Cette nouvelle pratique se répandant sur de nombreuses communes de l'arrondissement, un arrêté préfectoral que vous trouverez ci-joint, a été pris pour réglementer la vente, la détention et la consommation de protoxyde d'azote dans l'arrondissement de Lens.

Je vous remercie de bien vouloir veiller au respect des mesures prises.

La sous-préfète de Lens

Sandra GUTHLEBEN

Copie pour information :

- M. le Procureur de la République près le TJ de Béthune
- M. le Procureur de la République près le TJ d'Arras
- M. le Commissaire Central, Chef de la CPN de Lens – Agglomération
- M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale d'Arras
- Mme la Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Béthune

